

le 20 Juin 2012

## CONVOCAATION

par voie électronique

Ordonnance N° 2055-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives  
(JORF, 9 décembre 2005, P. 18986)

du Conseil Municipal en séance ordinaire à la Mairie, le

**JEUDI 28 JUIN 2012 à 20 H 30**

### ORDRE DU JOUR

- Prêt bancaire
- Avenant étude de programmation
- Consultation éclairage public- Demandes de subventions
- Consultation travaux toiture
- Cession Anciens ateliers Rue du Champ Martin
- Cession ancien garage PARENT Rue des Forges
- Point sur le lavoir
- PAVE - Groupement de commandes
- Consultation Site WEB
- Tarifs cantine 2012-2013-Organisation du Self collège - Convention d'hébergement
- Conventions partenariat avec artistes
- Recrutement adjoint technique
- Document Unique
- Subvention course cycliste
- Tarifs marchands ambulants
- Rapport des commissions communales et communautaires
- Questions diverses

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Nicole FORTUNÉ.



## Compte rendu de réunion de conseil municipal

**JEUDI 28 JUIN 2012 à 20 H 30**

L'an deux mille douze, le vingt-huit juin, le conseil Municipal dûment convoqué en date du vingt juin deux mille douze s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Nicole FORTUNÉ, Maire.

### Présents :

Mmes et Mrs FORTUNÉ, RENOUX, MICHAUD JM, LARGEAU CI, LARGEAU J, BONNANFANT, GUITTON CI, GUITTON D, PACAUD, GIRARD, RIBY, BARIBAUD.

Absents excusés : DESTANDAUD S (pouvoir à GIRARD Murielle), CORBINUS M (pouvoir à GUITTON D), DÉFAYE F (pouvoir à BARIBAUD A)

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Murielle

En préambule : Présentation de Zarco et Sylvia Trouvé :

Ces deux artistes recherchaient une commune pour partager leur art à travers une résidence d'artistes.

Tout le matériel est dans les ateliers de l'ancienne poste.

A travers cette résidence, Zarco et Sylvia présentent leur projet : développer et mettre à disposition un espace de travail pour partager une aventure avec les habitants et réaliser leur travail personnel.

C'est un choix de vie : partager une aventure. Il y aura un atelier dessin avec Sylvia et un d'art plastique avec Zarco.

Projet transversal avec la boutique solidaire ; Projet spontané.

Projet transversal avec les enfants : Relation avec les enfants et les enseignants (une rencontre a déjà été faite). Zarko et Sylvia souhaitent inviter d'autres artistes (photographe, peintre sculpteur) pour des partages, des rencontres et exposer les œuvres dans la commune. Il y a un souhait de leur part de médiatiser tous ces évènements culturels sur la commune.

Projet d'expériences à long terme « sous les réverbères » qui prendraient vie avec les enfants des écoles, théâtre, danse, artistes... alterner l'intervention des professionnels. Une grande partie de la population pourrait participer.

Un calendrier est préparé pour présenter les ateliers dès la rentrée.

A l'issue de cette présentation, l'ordre du jour du conseil municipal est abordé après l'approbation du précédent compte rendu du conseil municipal du 10 mai 2012.

### ORDRE DU JOUR

- Prêt bancaire  
La parole est donnée à Bernard Renoux.  
Rappel pour financer nos divers Investissements sur 2012 et notamment l'église, une proposition du Crédit Mutuel avait été faite (cf dernier conseil). Cette offre du crédit mutuel avait été mise dans un premier temps en stand by dans l'expectative de trouver mieux. (225000€ sur 20 ans).  
Les collectivités locales voient accueillir leur besoins de financement d'investissement avec réserve par les banques. Celles-ci doivent en effet d'abord conforter leur fonds propres pour faire face aux accords de Bâle III.  
Même si nous n'avons pas besoin pour 2012 de toute cette somme, elle reste néanmoins à prendre. Les conditions proposées depuis le 6 juin sont maintenues jusqu'au 15 octobre. Le taux en remboursement trimestriel est de 5,43% sur une durée de 20 ans avec déblocage de 25% au 15 octobre, le reste avant la fin de l'année. A charge pour nous de replacer les fonds disponibles.  
Les frais de dossiers s'élèvent à 1%.  
Nous devons délibérer pour nous assurer un financement compte tenu de l'incertitude de la liquidité et des financements de l'économie.  
Vote : 1 abst et 14 pour.
- Avenant étude de programmation  
Cf documents distribués en début de séance.  
Présentation de la tranche ferme et de l'avenant.

Quant au détail des prestations le diagnostic et la faisabilité ont été faits.

Question. Doit-on finir ce projet c'est-à-dire faire une phase pré-opérationnelle pour « l'îlot Aubret ». A quelle phase doit-il être terminé ?

Terminer le programme d'avenant : coût 2800€ pour finaliser cette phase et la ramèner au même niveau que l'étude de programmation, du programme général des bâtiments.

Intervention d'Alain Baribaud. Il propose d'aller jusqu'au chiffrage pour l'opération relative au bâtiment et au scénario « mairie » et de s'arrêter au diagnostic et conseil de la maison Aubret.

Yves Pacaud : Les 4 jours qui restent vont permettre d'inclure dans le préprogramme « l'îlot de la maison Aubret ». En allant jusqu'au bout, une réponse est donnée à toutes les associations. S'arrêter à mi-parcours ne permettra pas d'avoir une vision globale du projet.

Jean-Maurice Michaud : Parfois il est nécessaire de prendre du recul par rapport aux premières décisions qui avaient été prises.

Hervé Bonnanfant : Il est nécessaire de finir toute l'étude pour être crédibles par rapport aux associations et restituer un travail fini.

Dominique Guitton fait part de la remarque transmise par Martine Corbinus : Elle souhaite s'arrêter là.

Chacun s'étant exprimé, le vote sur le sujet est proposé.

Question soumise : Oui ou non doit-on continuer l'avenant sur l'îlot Aubret.

Vote à bulletin secret : 1 blanc 5 non et 9 oui.

- Consultation éclairage public- Demandes de subventions

Cf doc distribué en début de séance et commenté par Jean-Maurice Michaud.

Il précise que sur la consultation, 2 réponses Séolis et GEF-TP nous sont parvenues.

Pour Séolis la mise en sécurité du parc éclairage public s'élève à 16 390,66HT (sachant que des subventions peuvent être accordées)

Le contrat de maintenance d'un montant de 11 039,89€ HT sera à répartir sur 3 ans soit 3 679,96 € HT à compter de 2012.

Quant au remplacement des lanternes estimé à 14 441,47 € HT, il pourra être fait lors des prochains travaux d'effacement de réseaux ou au plus tard avant 2015 date de mise aux normes des lampes,

L'ensemble de ces travaux sur notre parc d'éclairage public représente un coût de 41 872,04€ HT alors que pour GEF-TP il se chiffre à 54 434,84€.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le choix de la commission qui avait retenu pour meilleure offre, la proposition Séolis.

- Consultation travaux toiture

Intervention de Claude Largeau : Concernant la Maison Aubret. Une consultation a été lancée pour la réfection de la toiture. Sur 14 entreprises consultées, il y a eu 6 réponses avec des lots groupés.

Les offres les moins disantes sont, BBS pour 9 630 € HT (couverture charpente et zinguerie) et de NOIRTAULT JM pour 4 811,70 € HT. Elles sont retenues par la commission soit un total de travaux de 14 441,70 € HT.

Travaux prévus sur la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre.

Vote du conseil à l'unanimité.

- Cession anciens ateliers Rue du Champ Martin

Intervention de Claude Largeau : La Commission Finances s'est réunie. La vente du terrain à construire est soumise à la TVA sur marge à la charge de la commune. Elle est calculée sur la marge réalisée entre le prix d'achat et le prix de vente du terrain,

Bâtiment 2/3	8 167,98 €	
Terrain 979 m <sup>2</sup> à 10 €	9 790,00 €	17 957,98 €
Vente		25 000,00 €
Marge		7 042,02 €
TVA sur marge		1 380,23 €

Le conseil décide à l'unanimité la vente de cette parcelle au prix de 25 000 € à Monsieur BAUDON

- Cession ancien garage PARENT Rue des Forges  
Le garage est terminé face au cimetière.  
La commune cède une partie de l'ancien garage de M. Parent à Monsieur VANSIELLEGHEM Gilles qui va faire les travaux de finition. Du côté du square, il y aura un bardage et de l'enduit.  
Début des travaux 16 juillet.  
Le conseil vote à l'unanimité la vente de ce local au prix de 2500€.
  
- Point sur le lavoir  
L'estimatif du Cabinet Chrétien comprend 7 lots pour un montant de 62 558,10 € HT dont 25 329,32 d'options du gros œuvre y compris les honoraires de la mission SPS pour 1 200 € HT et 6 574,08 € HT pour la maîtrise d'œuvre.  
Il est impératif de faire les demandes de subventions CRDD et FEADER auprès du Pays de Gâtine.  
Ce dossier est à revoir et à suivre à la rentrée.
  
- PAVE - Groupement de commandes (plan de mise en accessibilité de la voirie et espace public)  
Lors du précédent groupement de commandes fait par le Pays de Gâtine (57 communes avaient adhéré).  
Pour Mazières, le document fait par la DDE au début de l'étude de requalification pouvant servir de base nécessitait toutefois un travail conséquent.  
JM Prieur a proposé aux communes (4 autres et nous) de la CDC qui n'avaient pas adhéré la première fois de faire un groupement de commandes possible avec un minimum de 5 communes.  
Le Pays de Gâtine pourra porter ce groupement de commandes sachant que la subvention du Conseil Général Proxima « Aide à la décision » peut être affectée à ce dossier pour les communes qui en dispose.  
Coût : 15 000€ pour les 5 communes.  
Le conseil vote à l'unanimité l'autorisation de constitution et d'adhésion au groupement de commande PAVE.
  
- Consultation Site WEB  
Le 2 juin les 3 dossiers reçus suite à l'appel d'offre ont été étudiés. Deux candidats ont été auditionnés.  
Le choix était difficile car les projets étaient assez différents. Le candidat retenu est TABULA RASA, choix déterminé sur le prix et la proximité.  
Devis : 2800 € sans taxe (Nicolas a un statut d'auto-entrepreneur).  
Vote du conseil quant au choix du candidat retenu : Pour à l'unanimité
  
- Tarifs cantine 2012-2013-Organisation du Self collège - Convention d'hébergement  
Le restaurant scolaire se dote à la rentrée prochaine d'un self.  
Coût d'Investissement : 15373,43€ à payer en N+1 et N+2.  
Vote : pour à l'unanimité  
Les tarifs de cantine sont revus comme tous les ans avec une hausse de 2 % ce qui porte le prix du repas à 2.62€.  
Vote pour le prévisionnel 2012/2013 sur les tarifs de cantine distribué en début de séance :  
Pour à l'unanimité.
  
- Conventions partenariat avec artistes  
Lecture du dossier distribué en cours de séance.  
Cette convention vient du Conseil Général. Nous faisons partie des 4 communes aidées compte tenu de leur projet socio- culturel. Mazières ayant intégré le réseau des petites villes créatives.  
Lecture du document faite par Jacques Largeau qui reprend ce que les 2 artistes Zarko et Sylvia ont présenté en début de séance.  
Des travaux vont être nécessaires dans les locaux de l'ancienne poste. Il y aura une régularisation comptable entre la section d'investissement et de fonctionnement.

Intervention d'Alain Baribaud : nous revenons sur le fait que nous avons voté la vente du bâtiment lors d'une réunion de conseil de novembre.

Nicole Fortuné : des évènements peuvent arriver et remettre en question certaines décisions.

Cela n'empêche pas de remettre dans deux ans ce capital en vente. La convention et les engagements du Conseil Général prévoient que le contrat avec les artistes s'arrête dans deux ans.

Sur ce projet socio-culturel, nous sommes dans un projet porteur d'autant que la mise en œuvre des objectifs de l'étude ABS faisait ressortir une grande précarité et des besoins dans le domaine socio-culturel.

Le vote doit porter sur 2 ans d'engagement envers les artistes ce qui tacitement annule la vente de la maison de l'ancienne poste pour deux ans : Vote : 12 pour, 2 contre et une Abstention.

Vote d'une subvention de 5000 € pour la mise aux normes des bâtiments : 12 pour et 3 abst.

- Recrutement adjoint technique

La vacance de poste est ouverte depuis le mois de mai. Plus de 60 candidats ont répondu.

Le centre de gestion a fait une présélection ; les 8 candidats retenus seront auditionnés le 9 juillet.

L'intérimaire actuellement embauché par la commune a été retenu parmi les 8, sachant que son contrat est valable jusqu'au recrutement définitif.

L'embauche est prévue pour mi-septembre.

Vote pour à l'unanimité.

Précision : Arnaud est passé Adjoint technique première classe. Nos félicitations

- Document Unique

C'est un document pour la prévention des agents de la commune qui avait été commencé par Mr LIMOUSIN de la CdC. Le préventeur avait fait des préconisations par métiers mais maintenant le CDG qui reprend ce dossier, souhaite que chaque commune reprenne le document général pour l'adapter à ses besoins et prévoir ce qui peut être fait en matière de prévention et de sécurité dans les années à venir.

Les communes doivent donc terminer le travail commencé et devront soumettre le dossier au CTP du CDG.

- Subvention course cycliste

Dimanche dernier l'association « la pédale Saint-Florentaise » a organisé une course qui passait dans le bourg (course matin, après-midi).

Le budget de cette course est équilibré avec une subvention de la commune de 400€.

Vote sur une subvention de 400€ : 1 contre 14 pour.

- Tarifs marchands ambulants

La commission vie économique s'est réunie le 29 mai. La commune envisage de mettre en place un marché mensuel à la rentrée (chaque premier vendredi du mois). Un recensement des commerçants qui seraient susceptibles de venir a été fait. Pour lancer le marché il n'y pas de droit de place jusqu'à la fin de l'année. Toutes les personnes intéressées sont priées de se faire connaître à la mairie.

- Rapport des commissions communales et communautaires

Hervé Bonnanfant : 14 juillet : réunion le 3 juillet de la commission animation. Pour l'instant pas d'association pour la buvette. RDV le 12 pour mettre les tivolis

Murielle Girard : Congrès National DDEN Poitiers. Quelques enfants du primaire accompagnés de leurs parents, maîtresses, du Principal du collège, de Nicole Fortuné et de l'inspecteur de l'EN, ont présenté, devant le Congrès National des DDEN réuni à l'école des ingénieurs de Poitiers, les travaux qu'ils ont réalisés à l'école avec l'aide précieuse de Monsieur de Litardière,

Yves Pacaud : Cracotte finie. 4 pages ont été enlevées. Réunion le 16 juillet pour travailler sur le site web.

Dominique GUITTON : Les deux ateliers relais sont pris par le peintre mais il reste un

bureau à louer

Claude Largeau : Commission sécurité pour l'église, il y avait un problème sur les doubles portes de l'entrée mais c'est réglé.

Nicole Fortuné : Réunion de bureau à la CDC, l'ordre du jour portait entre autre sur la TLE correspondant au PC de la gendarmerie. La CDC souhaitait une compensation par la commune mais comme la commune doit déjà payer le raccordement du SIEDS la balance se rééquilibre.

Réforme territoriale : demain 18h à Chatillon

- Questions diverses

Précision, la boulangerie gérée par Mr et Mme Coquerie ouvrira le 17 juillet à 6h30.

Prochain conseil jeudi 6 septembre.

Fin de la séance : 0h30.